DOCUMENT DE REPRÉSENTATION SUR L'AVENIR DES MANÈGES MILITAIRES DE SHERBROOKE

Présenté à

Brigadier général Stéphane Boivin, OMM, CSM, CD
Commandant
2e Division du Canada
Force opérationnelle interarmées (Est)

et à

Monsieur Martin Tomkin,
Directeur des projets spéciaux
Sous-ministre adjoint (infrastructure et environnement)
Ministère de la Défense nationale

Hôtel Le Grand Times
Sherbrooke, Québec
Le 21 juin 2022

TABLE DES MATIÈRES

1. **INTRODUCTION 3**

2. **CONTEXTE DE L'INTERVENTION……..... 5**

3. **RÉFLEXION SUR LA VALEUR PATRIMONIALE ET HISTORIQUE DES MANÈGES MILITAIRES DE SHERBROOKE..... 6**

4. **RÉFLEXION SUR LE MILLIEU DE VIE D'UN MANÈGE MILITAIRE DANS LA VIE D'UN RÉSERVISTE……...…….... 8**

5. **LA POSITION COMMUNE DES INTERVENANTS..…….10**

6. **CONCLUSION 11**

7. **LISTE DES ABBRÉVIATIONS…….12**

8. **SIGNATAIRES ET LETTRE DE SOUTIEN……..…….13**

1 - INTRODUCTION

La grande région de Sherbrooke a une longue et riche histoire militaire qui remonte jusqu'au Régime français. C'est toutefois sous le Régime britannique, en 1803, que la Milice est officiellement établie dans les Cantons-de-l'Est.
De fil en aiguille, de nombreux régiments ont existés et tous, sans exception, étaient formés de représentants des communautés dans lesquelles ils étaient établis.

Il y a quatre unités de la Réserve de l'Armée canadienne à Sherbrooke, situées dans deux édifices:

Manège militaire William (MMW) – Construit entre 1839 et 1841*:
- The Sherbrooke Hussars (fondé en 1866)
- 52e Ambulance de campagne (fondée en 1954)

Manège Militaire Colonel-Gaétan-Côté (MMCGC) – Construit en 1908
- Les Fusiliers de Sherbrooke (fondé en 1910)
- 35e Régiment des transmissions (fondé en 1963)
- Musée des Fusiliers de Sherbrooke

Ces unités regroupent historiquement un effectif global se situant à environ 550 réservistes ce qui fait de Sherbrooke, l'un des plus importants bassins de réservistes au Canada considérant sa population. De tout temps, les réservistes sherbrookois ont été impliqués dans plusieurs des différentes missions des Forces armées canadiennes, que ce soit lors de conflits armés, de missions de maintien ou d'imposition de la paix ou encore, de nature purement humanitaire, au service de l'ONU, de l'OTAN ou des autorités civiles canadiennes, au Québec ou ailleurs au pays. En plus d'être d'une utilité opérationnelle de qualité, l'engouement de la population locale pour le travail de réserviste a évidemment un impact économique considérable sur la ville et sa région.

Il est à noter que le MMW et le MMCGC abritent aussi différents Corps de cadets (Les cadets de la Marine, les cadets de l'Armée et les cadets de l'Air), de loin le plus important programme de soutien à la jeunesse canadienne, parrainé et financé par le ministère de la Défense nationale.

Depuis au moins une dizaine d'années, nos deux manèges militaires ont fait l'objet de nombreuses évaluations quant à leurs états respectifs. Ces évaluations ont souvent été contradictoires et certaines études ont démontrés qu'il était possible et réaliste d'assurer à coûts raisonnables, la réalisation de programmes d'entretiens normaux pour de tels édifices. Force est de constater que ces programmes, quoique nécessaires, n'ont jamais vraiment pris leurs envols.

1 – INTRODUCTION (suite)

En 2021, à la surprise générale, après avoir négligé pendant de nombreuses années l'entretien des deux manèges militaires, invoquant que les deux édifices représentaient soudainement un danger pour ses occupants et le public, le MDN prenait la décision, sans explications aux parties prenantes civiles, de fermer et d'évacuer nos deux manèges militaires du centre-ville, des contenus et personnels alors que les édifices publics étaient hors limite pour cause de pandémie reliée à la COVID-19.

Depuis, les militaires ont été regroupés dans un vieil édifice industriel dans le quartier Est de la ville. Les unités du MMCGC y ont emménagé dès juin 2021 alors que les unités du MMW y ont été relocalisées en décembre de la même année.
Néanmoins, les quatre unités n'ont pu vraiment s'y entrainer puisque ce vieux bâtiment est inadéquat et non adapté et son aménagement n'est pas prévu d'être terminé avant décembre ou encore, au début de l'année prochaine.

* Selon le Musée d'Histoire de Sherbrooke, le MMW a été dès 1841, le site du deuxième Palais de justice de Sherbrooke. Il serait, à ce jour, le plus vieil édifice public de Sherbrooke encore en activité.

2 - CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Depuis l'annonce de la fermeture du MMCGC à l'hiver 2021 et du MMW à l'automne 2021, différents groupes et institutions sherbrookoises ont fait valoir leur point de vue quant à la nécessité de sauvegarder et protéger le précieux patrimoine militaire bâti et humain de Sherbrooke.

Notre intervention prend donc place dans le cadre d'un premier appel du MDN, en date du 17 mai 2022 afin de consulter, le 21 juin 2022, les parties intéressées par la survie et la protection des deux édifices historiques que sont les MMW et MMCGC.

Il est à noter que le MDN a, par le biais d'un communiqué de presse émis le 15 juin 2022, annoncé parallèlement, la tenue immédiate d'une consultation publique en ligne d'un concept qui inclus la rénovation et la modernisation du MMCGC et le futur du MMW et ce, par l'envoi d'un courriel avant le 1er août 2022 à l'adresse : ManegesSherbrooke-SherbrookeArmouries@forces.gc.ca

Toutefois, le communiqué de presse est muet quant aux détails de ces concepts.
Voir ici : https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/nouvelles/2022/06/la-ministre-de-la-defense-nationale-annonce-le-lancement-des-consultations-publiques-sur-lavenir-des-maneges-militaires-de-sherbrooke.html

3 - RÉFLEXION SUR LA VALEUR PATRIMONIALE ET HISTORIQUE DES MANÈGES MILITAIRES DE SHERBROOKE

Au fil des années, les deux immeubles se sont vu reconnaître une grande valeur patrimoniale et historique tel qu'en fait foi les interventions et reconnaissances suivantes :

MMCGC
Cet édifice a été classé à titre d'**Édifice fédéral du patrimoine reconnu** le 14 janvier 1991. Il y est mentionné que sa valeur patrimoniale est fonction de sa haute importance historique. Voir https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_fhbro_fra.aspx?id=4266

Le MMCGC est également inscrit au **Répertoire du patrimoine culturel du Québec**. Voir https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=215544&type=bien

Enfin, le Conseil municipal de la **ville de Sherbrooke**, par sa résolution 2021-6384-00, votée à l'unanimité le 19 avril 2021. Voir article 14.2, page 13 du procès-verbal concerné au https://contenu.maruche.ca/Fichiers/3337a882-4a53-e611-80ea-00155d09650f/Entities/m_7a65d0c7-b307-ea11-8198-00155d4d070d/Conseil%20municipal/2021/pv210419.pdf

Il est aussi d'intérêt de consulter ce document du 19 avril 2021: https://youtu.be/MYFLtLCEfiA entre les minutes 1:42:18 et 1:55:20 afin d'y entendre les interventions des personnes suivantes :

- M. Steve Lussier, Maire (2017-2021)
- M. Paul Gingues, Conseiller
- Mme Chantal L'Espérance, Conseillère et,
- Madame Évelyne Beaudin, Conseillère au moment des faits (Mairesse depuis 2021)

MMW
Le manège de la rue William est inscrit au **Répertoire du patrimoine culturel du Québec**. Voir https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=216911&type=bien

Le MMW est aussi visé et inclus par la résolution 2021-6383-00 du Conseil municipal de la **ville de Sherbrooke**, votée à l'unanimité le 19 avril 2021 tel qu'en fait foi l'article 14.2, page 13 du procès-verbal concerné. Voir : https://contenu.maruche.ca/Fichiers/3337a882-4a53-e611-80ea-00155d09650f/Entities/m_7a65d0c7-b307-ea11-8198-00155d4d070d/Conseil%20municipal/2021/pv210419.pdf

3 - RÉFLEXION SUR LA VALEUR PATRIMONIALE ET HISTORIQUE DES MANÈGES MILITAIRES DE SHERBROOKE (suite)

En plus des points susmentionnés, les deux manèges militaires agissent comme d'importants points de repère dans la communauté. Pour mériter la plus haute note, ils se démarquent grâce aussi, à leur ancienneté relative, la rareté architecturale de tels ouvrages, leurs situations géographiques particulières au centre-ville et la présence d'attributs architecturaux qui leur sont propres.

Note additionnelle: Dans ses évaluations «Patri-Arch», la ville de Sherbrooke accorde aux deux ouvrages la note patrimoniale «A» Exceptionnelle. Non seulement s'agit-il de la plus haute note possible, mais dans un courrier séparé, il y est stipulé que seulement 2,6% des quelques 7,000 biens évalués reçoivent une note aussi élevée.

4 - RÉFLEXION SUR LE MILIEU DE VIE D'UN MANÈGE MILITAIRE DANS LA VIE D'UN RÉSERVISTE ET DE SON UNITÉ

Pour un.e réserviste, en activité ou retraité.e.s, son manège militaire est comme une deuxième maison familiale. Quand elle ou il s'y entraine, cette personne se retrouve alors au sein de sa deuxième famille. L'importance de cette unique réalité, inconnue des soldats de la Force régulière, est très bien exprimée dans l'article de Dan A. Doran «Sacrifier la culture au nom de la stratégie : l'importance des manèges militaires de la Milice » paru dans la Revue militaire canadienne à l'automne 2020 (Vol. 20, no. 4, page 66).
Voir : http://www.journal.forces.gc.ca/Vol20/No4/PDF/CMJ204F.pdf

Les militaires de la Force régulière sont normalement appelés à déménager souvent pour les besoins de leurs carrières. Conséquemment, ils travaillent plus souvent qu'autrement dans des bâtiments qui ne sont pas les demeures régimentaires historiques. En fait, ces immeubles sont la plupart du temps, sans qualités stylistiques particulières, leur conception étant plutôt pragmatique, simple et fonctionnelle.

Le ou la réserviste par contre, fréquentent normalement le même manège militaire tout au long de sa carrière militaire. Ceci, peu importe s'il ou elle sert pendant deux, douze ou trente années et même plus longtemps. Ce sentiment d'appartenance propre à la Réserve constitue une différence fondamentale dans l'appréciation et l'attachement du réserviste pour «son» manège par rapport aux militaires de la Force régulière.

À Sherbrooke, nos deux manèges militaires sont reconnus comme les principaux monuments en rappel de notre longue histoire militaire et, entre autres choses, notre conséquente contribution locale aux opérations d'importances à travers le temps. Par exemple, il est bon de rappeler que lors du débarquement de Normandie, le 6 juin 1944, le régiment Sherbrooke Fusiliers Regiment était aux premières loges de cette opération qui changea le cours de la Deuxième guerre mondiale. Ce nouveau régiment qui se distingua tout au long de la campagne pour la libération de l'Europe était formé de l'amalgamation des deux régiments de Sherbrooke de l'époque, à savoir Les Fusiliers de Sherbrooke et The Sherbrooke Hussars.

Plus près de nous, et beaucoup plus récemment, il est important de se rappeler que plusieurs de nos militaires ont été déployés en Ukraine avant l'invasion russe ou encore, lors de désastreuses inondations et dans nos CHSLD lors de la pandémie de COVID-19.

De par leur localisation au centre-ville qui favorise grandement le recrutement, nos manèges offrent à nos unités une très grande visibilité et accessibilité ce qui permet aux occupants de profiter des nombreux avantages offerts par les services de proximité tel que les restaurants, les services professionnels, les différents commerces et divertissement. Tout ceci, principalement grâce une accessibilité fluide que permet en autre, l'offre variée de transport en commun.

4 - RÉFLEXION SUR LE MILLIEU DE VIE D'UN MANÈGE MILITAIRE DANS LA VIE D'UN RÉSERVISTE ET DE SON UNITÉ (suite)

Depuis plus d'un siècle, nos manèges militaires sherbrookois ont également joués un rôle social important au sein de la communauté sherbrookoise en étant accessibles afin d'y tenir des soirées, des réceptions, des expositions ou des salons mais aussi, tel que l'exprime bien le tableau ici-bas, toute l'influence communautaire qui est propre à ces installations.
Par le fait même, nos concitoyens se sont attachés à leurs manèges.

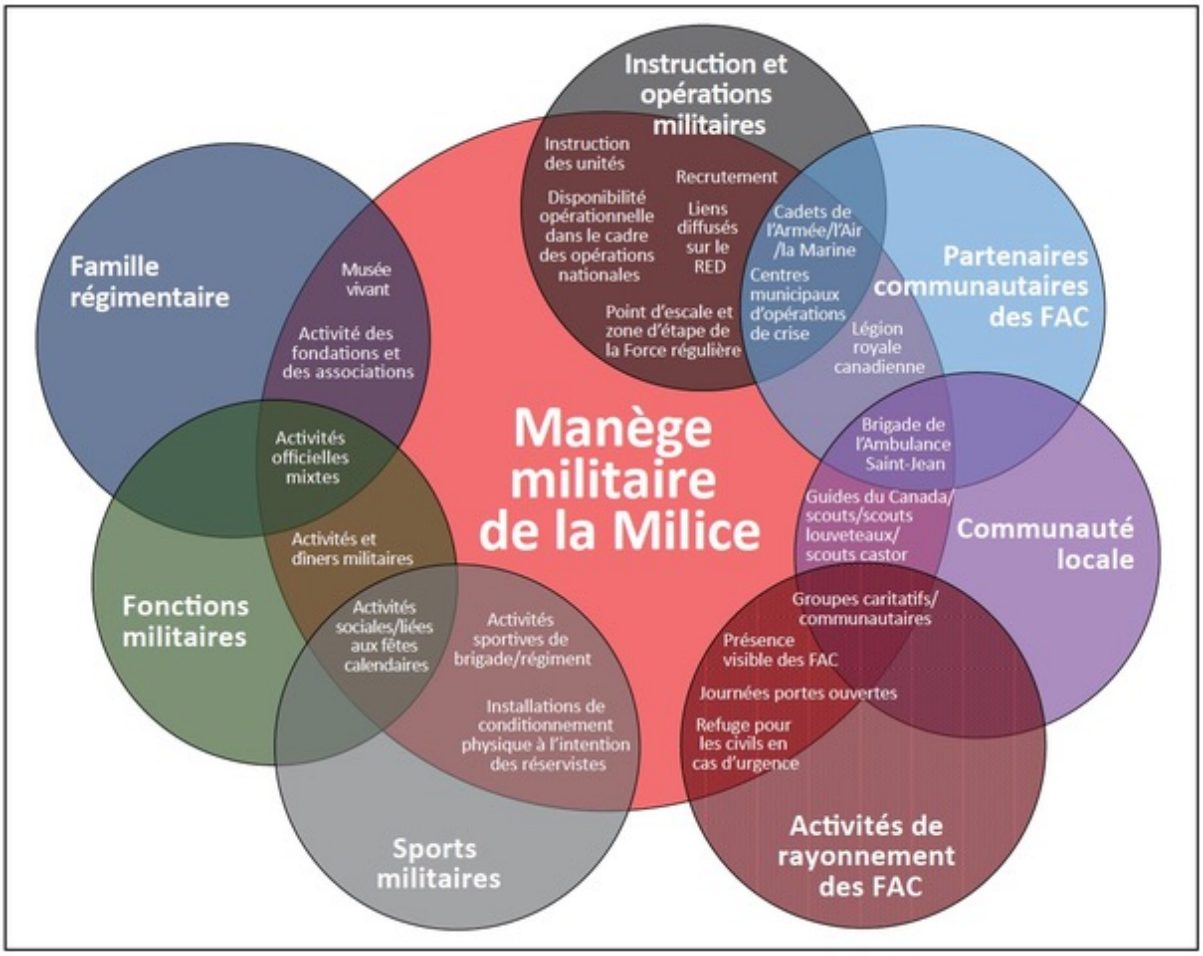

Tableau tiré de l'article «Sacrifier la culture au nom de la stratégie : l'importance des manèges militaires de la Milice »
Dan A. Doran, Revue militaire canadienne, automne 2020 (Vol. 20, no. 4, page 69).

5 - POSITIONS COMMUNES DES INTERVENANTS

Nous reconnaissons d'emblée que chacune des parties impliquées peut soutenir des positions fines de telle sorte que toutes les variétés de points de vues soient exprimés.
Ceci est parfaitement normal.

Toutefois, pour les fins du présent exercice, nous privilégions de présenter ci-avant des propositions et doléances qui nous sont communes afin que la voix vers une résolution rapide s'ouvre de façon claire et harmonieuse.

De façon générale, nous avons choisi d'être guidé par un concept qui favorise le maintien et la sauvegarde des acquis en ce qui a trait au patrimoine bâti et aussi, en ce qui relève du patrimoine humain dans un contexte d'acceptabilité sociale élevé.

Plus spécifiquement :

- La concrétisation d'un réel dialogue entre les parties prenantes afin de favoriser un climat d'échange de qualité,

- Le maintien de la présence, du rôle, de l'importance et des activités des quatre unités de Réserve de Sherbrooke au centre-ville de Sherbrooke,

- Dans les plus brefs délais, la complétion des travaux extérieurs et la rénovation intérieure complète du MMCGC de façon à l'adapter aux besoins opérationnels actuels et futurs de la Réserve tout en préservant et protégeant les attributs historiques et patrimoniaux de l'édifice,

- Retour, avant la fin 2024 de tous les effectifs et toutes les activités des Fusiliers de Sherbrooke et si applicable, du 35^{e} Régiment des transmissions au MMCGC

- Pour ce qui est du MMW, prendre rapidement une décision qui fera en sorte de matérialiser sur le site actuel, la conservation du patrimoine et l'histoire de l'immeuble au sein d'un bâtiment qui répondra aux besoins actuels et futurs.

- Accélérer la rénovation du site Woodward afin de solutionner d'ici la fin de l'été 2022, les nombreux irritants et problèmes rencontrés actuellement par les occupants dont certains y sont logés depuis plus d'une année déjà.

- Retour des troupes au MMW, au plus tard à la fin 2025.

6 - CONCLUSION

Nous sommes heureux de l'opportunité de contribuer, par nos suggestions et doléances, à l'élaboration des solutions qui mèneront à sauvegarder à la fois notre patrimoine immobilier militaire de haute valeur historique ainsi que nos vaillantes et performantes institutions militaires sans oublier le valeureux personnel qui les composent.

Nous sommes d'avis que cette présente consultation ainsi que celle en cours dont l'échéance est le 1er août prochain, sont des éléments clefs qui peuvent mener, si réalisées en respectant certains principes fondamentaux tel la transparence, la participation large, la traçabilité et le contrôle du temps, à un niveau élevé d'acceptabilité sociale.

Nous osons croire, sans être naïf pour autant, que cette main tendue de la part des autorités du MDN mènera à un réel partenariat visant rien de moins que la pérennité de chacune de nos quatre unités sherbrookoises, évoluant dans deux immeubles parfaitement adaptés aux exigences modernes tout en étant respectueux de notre important capital patrimonial et l'éminente contribution historique de nos unités.

De façon ouverte et enthousiaste, nous sommes et serons disponibles pour participer à ce dialogue, tout au long du processus.

7 - LISTE DES ABRÉVIATIONS

CHSLD	Centre hospitalier de soins de longue durée
COVID-19	Maladie causé par le coronavirus SARS-CoV-2
MDN	Ministère de la Défense nationale
MMCGC	Manège militaire Colonel-Gaétan-Côté, aussi connu comme étant le manège militaire de la rue Belvédère
MMW	Manège militaire William, aussi connu comme étant le manège militaire de la rue William
ONU	Organisation des Nations Unies
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique nord

8 – Signataires et lettre de soutien

_____

M. David Lacoste
Directeur général,
Musée d'Histoire de Sherbrooke

_____

Bgén (ret.) Jean-Luc Bombardier
Sauvons le manège

_____

M. Guy Hardy
Président,
Ordre de la Croix des Fusiliers, Inc.

_____

Lcol (ret.) Simon Hallé
Colonel honoraire
Les Fusiliers de Sherbrooke

_____

M. Gilles Samson
Administrateur,
Société de généalogie des Cantons-de-l'Est

_____

M. David Rothschild
Colonel honoraire
The Sherbrooke Hussars

_____

M. Guy Marchessault
Président,
Légion royale canadienne
Filiale 010 - J.S. Bourque

_____

M. Michel Carpentier
Colonel honoraire
52e Ambulance de campagne

_____

M. Jean-Pierre Lemelin
Président
Cercle des anciens de la
52e Ambulance de campagne

_____

Lcol (ret.) Denis Dionne
Colonel honoraire
35e Régiment des transmissions

_____

M. Wilfrid Morin, Ing.
Colonel honoraire (ret.)
Les Fusiliers de Sherbrooke
Sauvons le manège

_____

Lcol Pierre Véronneau (ret.)
Sauvons le manège

8 – Lettre de soutien – Ligue des cadets de l'armée du Canada – Québec

LIGUE DES CADETS DE L'ARMÉE DU CANADA (QUÉBEC)
Région de l'Estrie

Sherbrooke, 20 juin 2022

Brigadier général Stéphane Boivin, OMM, CSM, CD
Commandant. 2e Division du Canada

Monsieur Martin Tomkin,
Directeur des projets spéciaux
Sous-ministre adjoint (infrastructure et environnement)
Ministère de la Défense nationale (MDN)

Objet : Sauvons nos manèges

Messieurs Boivin et Tomkin,

Sherbrooke et la région ont une tradition militaire importante et reconnue partout. Spécialement auprès des corps de cadets des trois armes : aviation, armée et marine. Depuis les années 1860, les cadets de Bishop's College sont affiliés au manège militaire William. Ce sont plus de 250 cadets du collège qui, annuellement, visitent et font de l'entraînement au MMW.

Tous les 22 corps de cadets de la région sont affiliés à l'une ou l'autre des unités des deux manèges. De plus, plusieurs cadets pratiquant un instrument de musique poursuivent leur implication auprès de la Musique régimentaire des Fusiliers de Sherbrooke. D'autres se joignent à la Musique régimentaire des Sherbrooke Hussards.

Les liens historiques et sociaux entre les unités et les corps de cadets sont un atout important pour la formation d'une jeunesse forte, dynamique, motivée et exemplaire pour notre société. Les enseignements fournis par les militaires et leurs exemples de bénévolat dans la communauté sont des figures marquantes pour ces jeunes en devenir. Ces jeunes sont nos leaders de demain.

Les manèges sont un point de ralliement pour tous ces jeunes. C'est aussi une fierté pour celles et ceux qui ont la chance de voir l'histoire militaire régionale au Musée militaire des Fusiliers. Les imposantes architectures des deux immeubles font partie de l'histoire de la région. Toutes et tous sont fiers de ces joyaux architecturaux. Les jeunes ont de beaux modèles d'endurance, de détermination, de soutien à la communauté et de sacrifices offerts pour la région et le pays.

La Ligue des cadets de l'armé- Québec (LCAC-Qc) - région de l'Estrie est fière de supporter les efforts déployés pour sauver nos manèges. Ce sont des monuments qui servent d'exemple pour la formation et l'avenir de nos jeunes. Il faut absolument faire tous les efforts nécessaires pour sauvegarder ces pans de l'histoire régionale.

Jn-Guy Saint-Gelais
Directeur régional
Ligue des cadets de l'armée du Canada – Québec
Administrateur au CA provincial de la LCAC-Qc
Ex-vice-président au CA national de la LCAC